

DÉPARTEMENT  
 DU  
 GARD

N°2016-27


 Certifié exécutoire  
 Reçu en Préfecture  
 Le :

Publié ou notifié le :

 EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DE LA COMMUNE LA BRUGUIÈRE - 30580

Séance du Mardi 31 mai 2016

L'An Deux Mille seize et le trente et un mai le Conseil Municipal de la Commune de LA BRUGUIÈRE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie.

Sous la présidence de Monsieur Didier GODEFROY, Maire. Date de la convocation du Conseil Municipal : 23/05/2016

Présents : Didier GODEFROY le Maire, Jean-Bernard HODÈS, Claude DUVALET, Françoise BRUNEL, Jean-Marie SADARGUES, Fabien BASTIDE, Claire GREFFEUILLE, Catherine DUPAUTEX, Vincent SOUPÉ, Gilles BEYOU.

Absent représenté : Danièle VIELLEDENT

Procurations : Danièle VIELLEDENT à Claire GREFFEUILLE

Secrétaire de séance : Jean-Bernard HODÈS

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION SIGNATURE D'UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE SOUS CONDITIONS SUSPENSIVES EN VUE DE L'IMPLANTATION ET DE L'EXPLOITATION ÉVENTUELLES D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE LA BRUGUIÈRE

La commune de LA BRUGUIÈRE est propriétaire de terrains relevant de son domaine privé situés à LA BRUGUIÈRE, cadastrés section A numéros 7 et 124 d'une superficie totale de 3 020 250 m<sup>2</sup>, qu'elle est disposée à donner à bail en vue d'implanter et d'exploiter une centrale photovoltaïque destinée à produire de l'énergie électrique.

Par une délibération du Conseil Municipal n° 2016-20 en date du 21 avril 2016 reçue en préfecture le 22 avril 2016, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à mener une démarche de développement d'un projet d'implantation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol avec la société URBASOLAR, ou toute filiale dédiée, sur les terrains susvisés.

La société URBASOLAR a créé une filiale dédiée au projet : la société URBA 123, société par actions simplifiée, dont le siège est sis PEROIS (34473), le Latitude Nord, 770 avenue Alfred Sauvy - CS 70031, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 819 369 141.

Faisant suite à la délibération du Conseil Municipal n° 2016-20 en date du 21 avril 2016, la commune de La Bruguière et la société URBA 123 se sont rapprochées en vue de conclure un bail emphytéotique sous conditions suspensives permettant l'implantation et l'exploitation de ladite centrale sur une partie des terrains susvisés, et ce dans les termes et conditions du projet d'acte ci-annexé. Étant ici rappelé que le bail formé dès sa signature par l'ensemble des parties.

*Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :*

AUTORISE M. GODEFROY agissant en qualité de Maire à l'effet de signer, parapher et certifier conforme le bail emphytéotique sous conditions suspensives à intervenir entre la commune de La

Bruguière, en qualité de bailleur, et la société URBA 123, en qualité de preneur, dans les termes et conditions du projet d'acte ci-annexé ; ainsi que tout document afférent.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits. Ont signé au Registre des délibérations les membres présents  
 Pour Copie conforme au Registre

Les Conseillers Municipaux,

 Le Maire,  
 Didier GODEFROY



Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture

Le :

9/05/19

Publié ou notifié le :

9/05/19

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE LA BRUGUIÈRE - 30580

Séance du Mardi 7 mai 2019

L'An Deux Mille Dix-Neuf et le sept mai le Conseil Municipal de la Commune de LA BRUGUIÈRE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie.

Sous la présidence de Monsieur Didier GODEFROY, Maire. Date de la convocation du Conseil Municipal : 02/05/2019

Présents : Didier GODEFROY le Maire, Jean-Bernard HODÈS, Claude DUVALET, Françoise BRUNEL, Fabien BASTIDE, Gilles BEYOU, Vincent SOUPÉ, Jean-Marie SADARGUES, Danièle VIEILLEDENT, Claire GREFFEUILLE.

Secrétaire de séance : Jean-Bernard HODÈS

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION AUTORISER MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER L'AVENANT N°1 AU BAIL EMPHYTÉOTIQUE SOUS CONDITIONS SUSPENSIVES EN VUE DE L'IMPLANTATION ET DE L'EXPLOITATION ÉVENTUELLES D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE

Vu la délibération en date du 31 mai 2016 portant sur l'autorisation faite à Monsieur le Maire pour signer un bail emphytéotique sous conditions suspensives en vue d'implantation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de La Bruguière,

Vu le besoin de mener de nouvelles études environnementales sur les parcelles A107 A108 A103 A93 A99 A100,

Vu le besoin de prolonger la période de levée des conditions suspensives de deux ans.

*Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :*

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 du bail emphytéotique, en qualité de bailleur, et la société URBA 123, en qualité de preneur, dans les termes et conditions d'acte ci-annexé, ainsi que tout document allérent.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits. Ont signé au Registre des délibérations les membres présents  
Pour Copie conforme au Registre

Les Conseillers Municipaux,

Le Maire,  
Didier GODEFROY

Acte autorisant le représentant qualifié de la  
personne morale à déposer la demande  
(Kbis)

Document  
n°19.146 / 15



**Extrait Kbis**

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**  
à jour au 23 juin 2021

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	819 369 141 R.C.S. Montpellier
<i>Date d'immatriculation</i>	29/03/2016
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>URBA 123</b>
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	100,00 Euros
<i>Capital variable (minimum)</i>	100,00 Euros
<i>- Mention n° 22860 du 07/12/2017</i>	Décision de non dissolution de la société, après constat que ses capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social à compter du 29/09/2017
<i>Adresse du siège</i>	Cs 40935 75 Allée Wilhelm Roentgen 34961 Montpellier Cedex 2
<i>Activités principales</i>	La société a pour objet en France et à l'étranger le développement, le financement et l'exploitation de sites de production d'électricité en ce compris la production d'énergie
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 28/03/2115
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	30 avril

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES**

**Président**

<i>Dénomination</i>	URBASOLAR
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Adresse</i>	le Latitude Nord-Cs70031 770 Avenue Alfred Sauvy 34473 Pérols Cedex
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	492 381 157 RCS Montpellier

**Commissaire aux comptes titulaire**

<i>Dénomination</i>	AXIOME AUDIT
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée
<i>Adresse</i>	le Triade 3 215 Rue Samuel Morse 34965 Montpellier Cedex 2
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	332 835 131 RCS Montpellier

**Commissaire aux comptes suppléant**

<i>Nom, prénoms</i>	PALMADE Pierre
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 11/04/1963 à Perpignan (66)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel ou adresse professionnelle</i>	le Triade 3 215 Rue Samuel Morse 34965 Montpellier Cedex 2

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

<i>Adresse de l'établissement</i>	Cs 40935 75 Allée Wilhelm Roentgen 34961 Montpellier Cedex 2
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Le développement, le financement et l'exploitation de sites de production d'électricité en ce compris la production d'énergie
<i>Date de commencement d'activité</i>	14/03/2016
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création

*Mode d'exploitation*

Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT